



APPEL DE CANDIDATURES

AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE

Caractérisée par sa proximité avec la nature, la Municipalité de Saint-Donat saura vous charmer par la beauté de ses paysages parsemés de lacs et de rivières. En hiver comme en été, nature, sports et culture vous donnent rendez-vous. Joignez-vous à une équipe dynamique au sein d'une Municipalité reconnue pour son innovation et sa volonté de développer une qualité de vie incomparable pour sa population et sa clientèle de villégiature.

CHAUFFEURS TEMPORAIRES (SUR APPEL)

La Municipalité de Saint-Donat est à la recherche de personnes qualifiées afin de pourvoir des postes de chauffeurs sur appel pour se munir d'une banque de candidats.

Sommaire de la fonction

Sous la responsabilité du directeur et du contremaître des travaux publics, les titulaires de ces postes doivent être en mesure d'opérer les véhicules dont la masse nette est supérieure à 4 500 kg et ce, en vue d'effectuer le transport de matériaux, d'outils et d'équipement et pour le déneigement des différents parcours du territoire de la Municipalité. De plus, ils doivent opérer le matériel roulant nécessaire aux travaux de déblaiement et de nivellement des infrastructures routières. D'une façon générale et non limitative, ils doivent :

- Déneiger différents parcours sur le territoire, avec différents équipements
- Opérer diverses machineries pour l'exécution de certains travaux auxquelles sont rattachées ces machineries
- Effectuer des travaux d'installation et d'entretien de signalisation
- Effectuer des travaux de réparation et de pavage de nids-de-poule
- Effectuer toutes tâches inhérentes à l'entretien, la réfection, le nettoyage du réseau routier (trottoirs, rues, ponceaux, fossés, émondage, signalisations, éclairage, etc.) et d'autres infrastructures municipales
- Effectuer du travail de manœuvre à l'occasion (patrouille du territoire)
- Effectuer tout travail connexe qui lui sera attribué par le directeur du Service des travaux publics ou son contremaître

Exigences, qualités et aptitudes

- Détenir un diplôme d'études secondaires
- Posséder au minimum un permis de conduire classe 3 valide, le permis de classe 1 est un atout
- Détenir une formation en santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- Avoir une bonne santé et être capable d'exécuter des travaux manuels durant tout son quart de travail
- Être disponible à l'extérieur des heures régulières de travail en cas d'urgence ou lorsque nécessaire en opération déneigement (jours de semaine, fins de semaine et soirs)
- Posséder de bonnes connaissances en voirie, déneigement et signalisation
- Être prêt à collaborer et à transmettre ses connaissances dans tous les champs d'activité
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir des habiletés manuelles, de la débrouillardise et le souci du travail bien fait
- Détenir une connaissance de base en mécanique constitue un atout

Salaire, horaire de travail et durée

Le salaire, les avantages et les conditions du poste sont tous établis selon la convention collective de travail en vigueur.

L'horaire de travail peut prendre place la nuit et les fins de semaine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 janvier 2018 à 16 h 30 par courriel à l'attention de madame Anouk Poitras-Guilbeault au dga@saint-donat.ca

Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.

LA FORME MASCULINE EMPLOYÉE DANS LE PRÉSENT TEXTE DÉSIGNE LES FEMMES ET LES HOMMES.